



REUNION PUBLIQUE

Aménagement de sécurité, secteur de Lézuis

Le samedi 2 mars 2019

Il faut noter plusieurs secteurs d'importance à peu près équivalents.

- Le haut de Lézuis avec 33 propriétaires.
- Le lotissement du Bois des Prés sortant sur la rue de Lézuis avec plus de 32 maisons, auquel il faut additionner une seconde portion avant la rue Goah Vihan, soit 16 habitations.
- La rue Goah Vihan qui contient 17 constructions.
- Le secteur du bas Lézuis que nous avons limité à 30 km/h depuis plus d'un an avec 34 constructions.
- Enfin, le lotissement Er Kloze comptant 8 constructions.

Soit plus de 300 véhicules « riverains » qui empruntent cette voie à raison de 2,3 véhicules par habitation.

A cela s'ajoute des véhicules de chantier et des camions qui assurent la collecte des ordures ménagères et autres services.

Soit un total de plus de 190 véhicules avant de s'engager dans la portion descendante limitée à 30 km/h.

Le radar pédagogique nous a permis non seulement d'avoir un rapport des flux de circulation et des vitesses excessives de près de 35% sur une période de trois mois l'an dernier.

Nous sommes devant trois problèmes :

- Une fréquentation nettement en hausse depuis ces trois dernières années.
- Un nombre de familles nouvelles dans ce secteur générant des déplacements doux ou piétons en plus grand nombre.
- Un manque croissant de civisme à l'égard de l'utilisation de cet axe trop petit, et en certains endroits contraints par le stationnement des véhicules.

Conscient que nous sommes devant un problème grandissant, le flux des voitures ayant presque doublé en 5 ans, nous nous posons des questions d'usage de la route.

Aujourd'hui, le croisement de deux véhicules pose déjà des difficultés d'autant plus quand les conditions climatiques ne sont pas clémentes.

De plus, vous pouvez constater comme moi, l'absence de trottoir qui rend les différents utilisateurs vulnérables.

Il va de soi que nous portons un intérêt très marqué à cela car ce sont aussi des enfants qui empruntent cet axe pour aller à l'école.

A ce jour, aucun fait divers n'a été constaté, cependant lorsqu'un piéton partage une voie, il est nécessaire de réaliser des aménagements spécifiques avec une chaussée adaptée.

Aujourd'hui, cela n'est pas le cas et nous sommes loin de faire des aménagements du même ordre que la rue St Vincent ou Barbichon.

Rappelons que ces travaux coûtent environ 130 000 € pour lesquels nous n'avons obtenu que 17 000 € de subvention du Département.

L'ensemble de la voie qui nous intéresse aujourd'hui mesure près d'un kilomètre et son aménagement global ne pourrait se faire que sur plusieurs exercices budgétaires en autofinancement car nous ne pouvons pas avoir recours à l'emprunt.

Cependant, il est nécessaire de trouver des solutions provisoires mais malgré tout durables avant de pouvoir envisager la réfection totale de cette voie.

C'est notre mission mais il faut être conscient que d'autres endroits sur la commune demandent également des engagements à court et moyen terme.

Rappelons, une nouvelle fois, que les finances de la commune ne nous permettent pas d'aller vite dans ce domaine pour les cinq prochaines années.

Voilà le problème et posé.



COMPTE-RENDU REUNION PUBLIQUE
SECTEUR DE LEZUIS
Le samedi 2 mars 2019

Les membres de la commission « Travaux, voirie et réseaux » remercient les vingt-deux familles présentes.

Nous avons bien entendu que l'aménagement actuellement en place ne répond pas à vos attentes et que la fréquentation de la voie nécessite des actions à plusieurs endroits.

La commission travaux qui s'est déplacée à plusieurs reprises sur le site désire grâce à cette rencontre répondre aux souhaits du plus grand nombre.

Après de nombreux échanges et en concertation, la majorité des riverains ont opté pour une sécurisation des piétons sur l'ensemble de l'axe avec :

- ↪ Une limitation de la vitesse à 30 km/h bien marquée dans les deux sens.
- ↪ Un renfort de l'éclairage sur 2 points : le premier en sortie du tunnel, rue du Pouldu et le second de l'autre côté de la départementale où nous rencontrons un problème technique au niveau du Chemin du Munéguen. Nous contacterons l'organisateur de l'électrification (Morbihan énergies) pour trouver une solution.
- ↪ La pose d'une barrière pour limiter les accès sur le bois de Lézuis au niveau de l'étang.
- ↪ De prévoir 2 passages piétons, l'un en partie basse de Lézuis et l'autre à la hauteur des boîtes aux lettres au niveau du numéro 36.

Dans les six mois suivants les travaux, une nouvelle réunion publique sera programmée pour faire un point sur ces aménagements.

Concernant les vitesses excessives et les comportements inappropriés de certains automobilistes, une campagne de sensibilisation va être mise en place avec des rappels à l'ordre, l'installation du radar pédagogique et des contrôles de la Police Municipale.

Fin de la réunion à 12h.

Les membres de la commission « Travaux, voirie et réseaux ».